

**Assemblée générale**

Distr.: Limitée
13 janvier 2006

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

Sous-Comité juridique

Quarante-cinquième session

Vienne, 3-13 avril 2006

Ordre du jour provisoire¹

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Déclaration du Président.
5. Débat général.
6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
7. Informations concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial.
8. Questions relatives:
 - a) À la définition et à la délimitation de l'espace;
 - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.

¹ Au paragraphe 4 de sa résolution 60/99 du 8 décembre 2005, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tendant à ce que le Sous-Comité juridique, à sa quarante-cinquième session, tenant compte des préoccupations de tous les pays, en particulier de celles des pays en développement, inscrive comme questions ordinaires à son ordre du jour les points 5, 6, 7 et 8, examine les points 9 et 10 comme thèmes de discussion distincts et le point 11 conformément au plan de travail adopté par le Comité. Au paragraphe 5 de la même résolution, l'Assemblée a noté qu'à sa quarante-cinquième session, le Sous-Comité juridique soumettrait au Comité des propositions concernant les nouvelles questions qu'il devrait examiner à sa quarante-sixième session, en 2007.

9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
10. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles.
11. Pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux.
12. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique.

Annotations

2. Élection du Président

Conformément à l'accord auquel le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est parvenu à sa quarante-sixième session sur les mesures relatives à la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires², et en vertu des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires³, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes a proposé la candidature de Raimundo González Aninat (Chili) au poste de président du Sous-Comité juridique pour la période 2006-2007.

Aux paragraphes 56 et 57 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a convenu que le Sous-Comité juridique élirait son Président et a noté que, à sa quarante-neuvième session, le Comité approuverait cette élection.

6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Au paragraphe 6 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a noté que le Sous-Comité juridique convoquerait de nouveau son groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace et examinerait l'opportunité d'en proroger le mandat au-delà de cette session.

À sa quarantième session, en 2001, le Sous-Comité juridique a convenu que les discussions du Groupe de travail porteraient sur l'état des traités, l'examen de leur application et des obstacles à une adhésion universelle à ces instruments, ainsi que sur la promotion du droit de l'espace, en particulier par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (A/AC.105/763 et Corr.1, par. 118). À sa quarante et unième session, en 2002, le Sous-Comité a convenu que le Groupe de travail examinerait toutes nouvelles questions analogues pouvant être soulevées dans le cadre de ses discussions, sous réserve que ces questions relèvent de son mandat (A/AC.105/787, par. 138 et 140).

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 20* (A/58/20), annexe II, par. 4 à 9.

³ *Ibid.*, cinquante-deuxième session, *Supplément n° 20* (A/52/20), annexe I; voir également *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n° 20* (A/58/20), annexe II, appendice III.

7. Informations concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial

Dans le cadre des discussions sur ce point, les États membres peuvent porter à l'attention du Sous-Comité juridique toute information relative aux activités menées par les organisations internationales dans le domaine du droit de l'espace. Conformément à l'accord intervenu à la quarante-huitième session du Comité, les organisations internationales ont été invitées à présenter au Sous-Comité un rapport sur leurs activités⁴.

8. Questions relatives:**a) À la définition et à la délimitation de l'espace****b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications**

Au paragraphe 7 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a noté que le Sous-Comité juridique convoquerait de nouveau son Groupe de travail pour examiner uniquement les questions liées à la définition et à la délimitation de l'espace.

11. Pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux

Au paragraphe 8 de sa résolution 60/99, l'Assemblée générale a convenu que le Sous-Comité juridique convoquerait à nouveau son Groupe de travail sur les pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux, conformément au plan de travail adopté par le Comité à sa quarante-sixième session, en 2003. Ce plan prévoyait que le Groupe de travail devrait, en 2006, déterminer des pratiques communes et établir des projets de recommandations visant à renforcer l'adhésion à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX), annexe).

⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 197.

Annexe

Organisation des travaux

1. À sa quarante-quatrième session, en 2005, le Sous-Comité juridique est convenu de continuer à mener ses travaux selon des modalités d'organisation souples, afin d'utiliser pleinement les services de conférence disponibles (A/AC.105/850, par. 10). Ses travaux ont été organisés de manière à permettre aux groupes de travail devant être de nouveau réunis pour étudier les points 6, 8 a) et 11 de disposer du plus de temps possible.
2. Un colloque sur les aspects juridiques de la gestion des catastrophes et l'apport du droit de l'espace, parrainé par l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial, aura lieu après la séance de l'après-midi du 3 avril 2006.
3. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux du Sous-Comité.

Calendrier indicatif^a

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 3 au 7 avril 2006		
Lundi 3 avril	Point 1. Ouverture de la session Point 2. Élection du Président Point 3. Adoption de l'ordre du jour Point 4. Déclaration du Président Point 5. Débat général	Point 5. Débat général Colloque sur les aspects juridiques de la gestion des catastrophes et l'apport du droit de l'espace
Mardi 4 avril	Point 5. Débat général Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^b	Point 5. Débat général Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^b
Mercredi 5 avril	Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^b Point 10. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux	Point 6. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^b Point 10. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux
Jeudi 6 avril	Point 8 a). Définition et délimitation de l'espace ^c Point 8 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 10. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux	Point 8 a). Définition et délimitation de l'espace ^c Point 8 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 10. Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Vendredi 7 avril	Point 7. Informations concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial Point 8 a). Définition et délimitation de l'espace ^c Point 8 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires	Point 7. Informations concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial Point 8 a). Définition et délimitation de l'espace ^c Point 8 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires
Semaine du 10 au 13 avril 2006		
Lundi 10 avril	Point 7. Informations concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial Point 9. Sources d'énergie nucléaires	Point 7. Informations concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial Point 9. Sources d'énergie nucléaires Point 11. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux ^d
Mardi 11 avril	Point 11. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux ^d Point 12. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour	Point 11. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux ^d Point 12. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour
Mercredi 12 avril	Point 11. Pratiques concernant l'immatriculation des objets spatiaux ^d Point 12. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour	Point 12. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour Adoption des rapports des groupes de travail sur les points 6, 8 a) et 11 de l'ordre du jour
Jeudi 13 avril	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique

^a À sa trente-huitième session, en 1995, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a convenu qu'il devrait être mis fin à la pratique consistant à affecter des séances déterminées d'une session à l'examen de points particuliers de l'ordre du jour et que, pour faciliter aux États membres l'organisation de leurs programmes, un calendrier provisoire des travaux continuerait de leur être fourni, sous réserve, cependant, du temps effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

^b Le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 6 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 6. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 6 le mercredi 12 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 8 a). Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 12 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^dLe Groupe de travail sur les pratiques des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux, qui sera convoqué de nouveau conformément au paragraphe 8 de la résolution 60/99 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la période affectée à l'examen du point 11. Le Sous-Comité reprendra l'examen du point 11 le mercredi 12 avril, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.
